



Ottawa, Canada

Favoriser le recours croissant aux solutions de rechange à l'incarcération . . .	1
Aide aux réfugiés en Afrique . . . . .	2
Visite à Ottawa du secrétaire américain à la Défense . . . . .	3
L'emploi des autochtones dans la Fonction publique . . . . .	3
Subventions 1981 pour la recherche . .	4
Ordinateurs de réserve . . . . .	4
Joies de la plongée sous-marine en Colombie-Britannique . . . . .	4
Essai dans l'Île-du-Prince-Édouard d'un système de chauffage permettant de contrôler les pluies acides . . . . .	5
Service de langue française créé au sein du gouvernement manitobain . . . . .	5
Prix à la compagnie Bell . . . . .	6
Vidéo-contrôle surveille la circulation de près à Montréal . . . . .	6
Mise au point d'une technique de production rapide d'arbres fruitiers . . . . .	6
Maisons d'accueil pour touristes . . . .	6
La chronique des arts . . . . .	7
Nouvelles brèves . . . . .	8

## Favoriser le recours croissant aux solutions de rechange à l'incarcération

“Parfois, la seule réponse appropriée au crime, c'est l'incarcération et, pour les crimes graves, l'incarcération prolongée. Toutefois, quand l'emprisonnement n'est pas efficace et qu'il existe des solutions de rechange moins coûteuses et plus humaines, nous devrions les essayer”, a déclaré le solliciteur général, M. Robert Kaplan, dans un discours prononcé récemment à St-Raymond (Québec).

Selon le Ministre, la situation présente semble indiquer que les personnes condamnées à des peines de moins de deux ans (et donc incarcérées dans des établissements provinciaux, puisque les pénitenciers fédéraux n'accueillent que les prisonniers dont les peines sont de deux ans ou plus) pourraient mieux répondre aux désirs de la société en purgeant leur peine durant les fins de semaine ou en dédommageant leur victime.

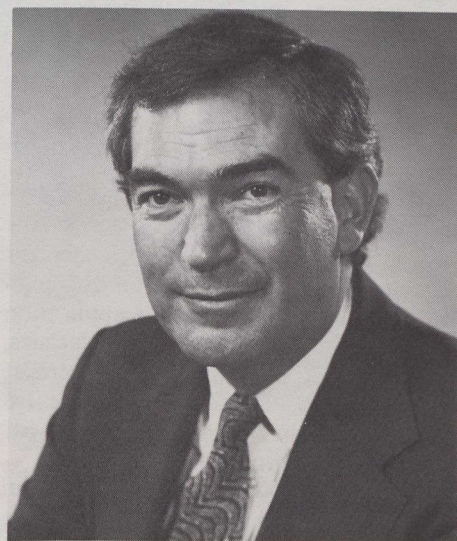
“L'emprisonnement, après tout, devrait servir à protéger la société et non à perpétuer une méthode capricieuse de punition des délinquants. Au niveau fédéral, nous commençons déjà à concevoir l'emprisonnement surtout en fonction des récidivistes violents et dangereux”, a poursuivi M. Kaplan.

### Solutions de rechange

Les provinces ont trouvé des solutions de rechange et des programmes nouveaux: peines discontinues, dédommagement, ordonnances de services communautaires et programmes de solutions de rechange à l'amende, par exemple.

Le Ministre a expliqué ainsi en quoi consistaient ces solutions:

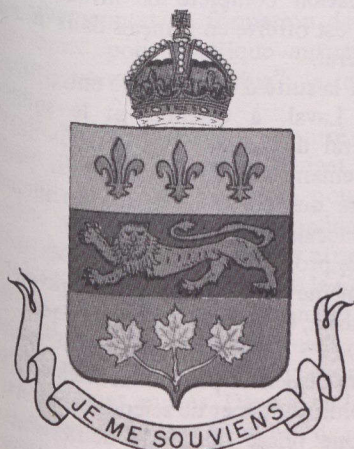
– *peines discontinues*. “Plutôt que d'incarcérer les personnes pendant certaines périodes de temps, disons un mois, trois mois ou six mois, on a trouvé que, dans certains cas, il pouvait être plus efficace de les obliger à purger leur peine pendant les fins de semaine. Cette façon de procéder est particulièrement appropriée dans le cas de ceux qui, en allant en prison, risqueraient de perdre leur emploi”;



M. Robert Kaplan

– *dédommagement*. “Le dédommagement est un paiement tangible aux victimes de crimes. L'idée d'obliger les malfaiteurs à dédommager leurs victimes en leur versant de l'argent ou en leur offrant certains services n'est pas nouvelle [mais] à titre de sanction à laquelle les tribunaux peuvent avoir recours, elle connaît actuellement un renouveau au sein du système de la justice pénale du Canada”;

– *services communautaires*. “Dans certains cas, il peut être très difficile de déterminer la perte ou les dommages entraînés par une infraction. Il peut être également difficile de trouver une victime. Dans ces cas-là, le juge peut imposer une ordonnance de service communautaire qui permettra à [celui qui commet l'infraction] de réparer son méfait en purgeant une peine profitable pour la société. Par exemple, [il] pourra être condamné à offrir 120 heures de travail bénévole dans un foyer de vieillards, dans un club de jeunes garçons de l'endroit ou dans tout autre organisme communautaire. Ces solutions de rechange donnent aussi l'occasion à la collectivité de participer activement à l'administration de la justice”;



QUÉBEC

— *solutions de rechange à l'amende.* "On a constaté, ces dernières années, qu'un nombre important [de personnes] étaient envoyées en prison parce qu'elles ne pouvaient pas payer l'amende qui leur était imposée. Dans ce cas, la justice est, semble-t-il, discriminatoire, puisque seuls ceux qui ont de l'argent peuvent payer l'amende... L'adoption de ces programmes de solutions de rechange à l'amende permettra ainsi à celui qui commet l'infraction de travailler à un projet communautaire pour lequel, en somme, son labeur équivaldra au montant de l'amende".

De tels programmes, a expliqué M. Kaplan, visent plutôt à rétablir un certain équilibre en permettant, d'une part, de s'intéresser un peu plus au sort des victimes et, d'autre part, de recourir moins souvent à l'emprisonnement comme moyen de punir ceux qui commettent une infraction. Leur application relève surtout des autorités provinciales, mais le ministère du Solliciteur général et le ministère de la Justice contribuent à leur financement tout en les appuyant par la législation appropriée.

"Mon ministère, de concert avec celui de la Justice, procède actuellement à de nombreuses modifications législatives qui permettront aux provinces de créer des programmes et services communautaires et d'étendre ceux qui sont déjà en vigueur. Le ministre de la Justice... soumettra au Cabinet, dans les prochains mois, des projets d'amendements du Code

criminel qui offriront aux tribunaux un plus large éventail de solutions de rechange en matière de sentences", a annoncé M. Kaplan.

#### **Les prisons une nécessité, mais...**

Même si l'on admet que les prisons sont nécessaires dans certains cas, elles ne doivent pas pour autant devenir des lieux de désespoir.

C'est pourquoi, le gouvernement a entrepris un programme de construction visant à remplacer les pénitenciers vétustes, démodés et inefficaces.

"Nous devons créer dans nos établissements une atmosphère aussi normale que possible, c'est-à-dire assurer aux détenus une journée normale de travail et les rémunérer de leurs efforts, tout en leur offrant l'occasion d'apprendre un métier, d'acquérir des compétences dont ils pourront se servir à leur libération, d'améliorer leur éducation et de développer leurs aptitudes sociales. C'est-à-dire aussi créer un milieu qui inculque aux détenus le respect des droits des autres", a conclu le Ministre.

#### **Brochure sur les droits des détenus**

Chacun des détenus des 59 établissements à sécurité minimale, moyenne et maximale du Service correctionnel du Canada a reçu une brochure décrivant les droits spécifiques dont il jouit.

Ces droits, au nombre de 100 environ, se divisent en trois catégories:

— **les droits retenus.** Tous les droits

fondés sur le système et la tradition de droit commun du Canada, ou sur les lois du Parlement, et que les détenus partagent avec tous les autres citoyens, à moins qu'ils ne leur aient été enlevés par la loi ou comme conséquence directe de leur incarcération.

*Exemple:* le droit de déposer une plainte auprès de la Commission des droits de la personne lorsqu'on a de bonnes raisons de croire qu'une personne se livre ou s'est livrée à des actes discriminatoires;

— **les droits prévus par la Loi sur les pénitenciers** et son Règlement d'application. Droits que le Parlement ou le gouvernement accorde au détenu et qu'il peut revendiquer auprès des tribunaux s'il s'estime lésé.

*Exemple:* si un détenu prétend qu'il n'est pas apte physiquement à exécuter le travail qui lui a été confié, il ne peut être affecté à ce travail à moins qu'un médecin n'atteste qu'il est physiquement apte à le faire;

— **les droits conférés.** Trente-six droits accordés spécifiquement aux détenus par le Commissaire du Service correctionnel par l'intermédiaire des Directives du Commissaire. Si un détenu pense qu'il a été privé de ces droits ou que leur application est injuste, il peut déposer un grief.

*Exemple:* toute demande de soins présentée par un détenu doit être transmise au personnel des services de santé dans les meilleurs délais et sans exception.

"C'est la première fois dans l'histoire du système pénitentiaire canadien que les droits des détenus sont publiés d'une façon aussi complète", a déclaré le solliciteur général, M. Robert Kaplan.

#### **L'Université en prison**

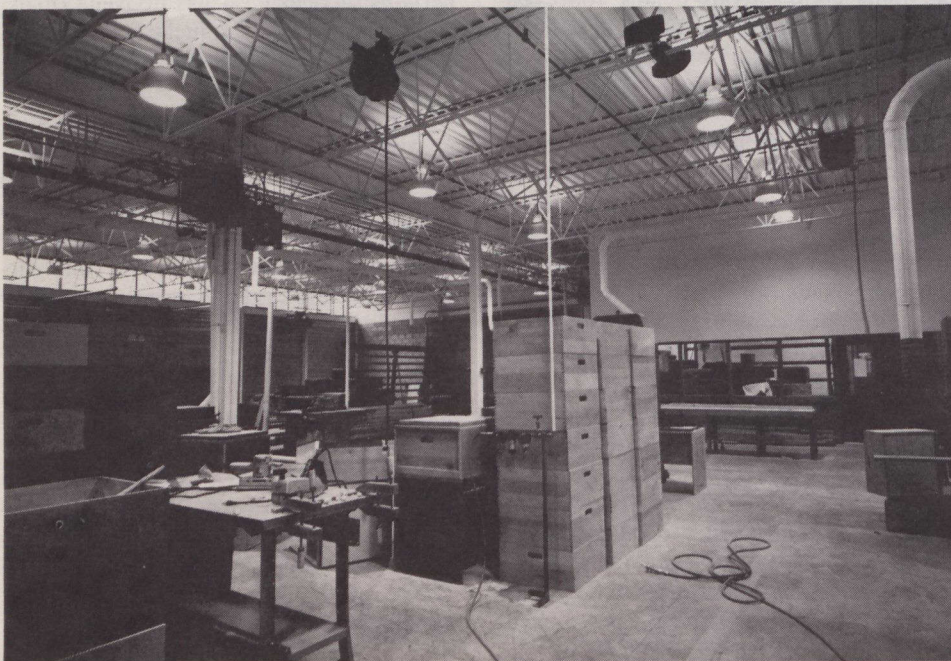
Pour la première fois au Canada, une formation complète de niveau universitaire est offerte en français dans un milieu carcéral.

A la suite d'une entente entre l'Université Laval, à Québec, et le solliciteur général du Canada, les détenus de l'établissement de détention Laval peuvent suivre des cours universitaires menant à un baccalauréat.

Le programme s'inspire de l'expérience du même genre menée par l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique.

De 15 à 20 détenus peuvent suivre les cours dispensés par les facultés de lettres de philosophie et de sciences sociales.

Une phase pilote de deux trimestres est prévue afin d'ajuster l'enseignement aux exigences particulières des étudiants



*Des ateliers tels que celui-ci donnent aux prisonniers la chance d'apprendre un métier.*

John Helcermanas

L'Université assume l'entière responsabilité pédagogique de l'enseignement tandis que le Service correctionnel du Canada est responsable de l'organisation matérielle de l'enseignement et du financement complet du programme.

### Aide aux réfugiés en Afrique

Le Canada versera, en 1981, plus de \$22,4 millions pour répondre aux besoins des réfugiés en Afrique s'il reçoit l'accord du Parlement et du Conseil du Trésor, a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, lors de la récente Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique. Cette somme servira à répondre aux besoins immédiats définis par la Conférence.

Seize millions seront fournis sous forme d'aide alimentaire d'urgence aux pays où le problème des réfugiés est le plus aigu, soit la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan et l'Ouganda. En outre, des subventions de \$6,4 millions seront affectées aux programmes de divers organismes internationaux conçus pour répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés.

M. MacGuigan a souligné cependant qu'il s'agissait d'un problème africain dont les solutions ne peuvent être trouvées qu'en Afrique par des Africains.

Le Ministre a aussi rappelé que l'an dernier le Canada a fourni \$8,5 millions en aide alimentaire d'urgence. "Nous avons récemment accordé une subvention de \$1 million au programme All-Africa du Comité international de la Croix-Rouge pour 1981. Nous avons, de plus, versé des contributions totalisant \$475 000 à deux organismes des Nations Unies fournissant une aide à l'éducation aux réfugiés de l'Afrique australe, soit le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et l'Institut pour la Namibie", a dit le Ministre.

Cette année, le Canada a porté à \$4 millions sa contribution au budget ordinaire du Haut-Commissariat pour les réfugiés, en partie pour répondre aux besoins accrus des programmes africains. Plus récemment, à l'occasion de la Conférence du Zimbabwe sur la reconstruction et le développement, le Canada s'est engagé à verser \$50 millions au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre de cet engagement, une somme de \$3,5 millions a été affectée pour appuyer l'intégration des réfugiés.

### Visite à Ottawa du secrétaire américain à la Défense



Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, et le secrétaire d'État américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, se sont rencontrés à Ottawa le 15 avril afin de poursuivre les discussions amorcées le 5 février dernier lors de la visite de M. Lamontagne à Washington. M. Lamontagne (à gauche) a offert à son visiteur une maquette du Challenger de Canadair. La maquette porte les couleurs de la US Air Force qui songerait à acquérir un certain nombre de ces appareils.

### L'emploi des autochtones dans la Fonction publique

Le gouvernement a pris certaines mesures en vue de renforcer le programme sur l'accroissement de la participation des autochtones au sein de la Fonction publique du Canada, a annoncé le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston.

Voici quelques-unes des mesures annoncées par M. Johnston.

- publication des plans d'action des ministères;
- accélération du processus par lequel les postes ayant une incidence importante sur les collectivités autochtones sont désignés "autochtone essentiel". Pour répondre aux exigences particulières de sélection s'appliquant à ces postes, les candidats choisis doivent posséder non seulement les qualités techniques requises mais aussi une connaissance poussée des autochtones. On s'attend que cette mesure profite au nombre croissant d'autochtones qui possèdent la formation nécessaire pour occuper des postes dans

des domaines spécialisés;

- intensification des programmes de formation et de perfectionnement. Par exemple, la Commission de la Fonction publique réservera aux autochtones 10 pour cent des inscriptions annuelles au Programme d'emplois d'été axés sur la carrière. Les ministères qui ont leur propre programme d'emplois d'été en feront autant lorsque le nombre d'autochtones pouvant être recrutés sera suffisant.

Le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique étudient la possibilité de mettre sur pied un programme national de perfectionnement qui offrirait aux autochtones intéressés la formation et l'expérience pratique nécessaires pour accéder plus facilement à tous les niveaux d'emploi dans la Fonction publique;

- le Bureau de recrutement d'autochtones de la Commission de la Fonction publique jouera un rôle capital en aidant les ministères clés à renforcer leur programme d'emploi des autochtones.

## Subventions 1981 pour la recherche

Dix-sept universités canadiennes de sept provinces ont reçu, du ministère des Pêches et des Océans, des subventions pour la recherche scientifique dont le montant total s'élève à \$360 000.

Cette année, 12 nouveaux programmes de recherches reçoivent une aide financière.

Les subventions octroyées dans les domaines biologique, océanographique et socio-économique, visent à encourager la participation des universités à la recherche sur les pêches, les mers et le milieu aquatique.

Selon M. Neil J. Campbell, directeur général des Sciences de la mer pour les Sciences et Levés océaniques, les universités peuvent fournir des spécialistes et des installations qui complètent ceux dont disposent les institutions de recherche du Ministère.

Les recherches actuelles, déclare M. Campbell, mettent l'accent sur l'évolution des populations de poissons, les relations entre les écosystèmes, la pollution des océans, les maladies des organismes aquatiques et l'amélioration de la qualité du poisson.

Cette année, le Ministère a reçu 87 demandes. La moyenne des subventions s'établit à \$9 700.

## Ordinateurs de réserve

Calgary (Alberta) possédera bientôt l'un des rares ordinateurs de réserve d'Amérique du Nord. L'installation, qui coûte plusieurs millions de dollars, pourrait entrer en service vers la fin de 1982.

Cette installation, et deux autres semblables que la firme torontoise Combac Management Corp. envisage de mettre sur pied au Canada, notamment à Toronto et à Montréal, mettrait à la disposition de certaines sociétés désignées l'espace et le matériel requis pour reprendre leurs opérations informatisées advenant la destruction de leur système électronique.

La plupart des sociétés ne pourraient plus fonctionner si leur système informatique était détruit. Aussi, certaines, telles que Simpson-Sears, Sun Life et Consumers Gas, qui n'ignorent pas ce danger, sont au nombre des 21 sociétés ayant signé une lettre d'intention par laquelle elles expriment leur désir de participer au projet.

## Joies de la plongée sous-marine en Colombie-Britannique

Il existe en Colombie-Britannique un endroit idéal pour pratiquer la plongée sous-marine. Il s'agit d'une côte découpée de fjords aux eaux grouillantes de vie marine, protégée du grand large par des îles boisées où culminent des sommets aux neiges éternelles.

Cette "mer d'émeraude" n'est autre que le détroit de Georgie, dont l'eau, tempérée par un courant du Japon, conserve en hiver une température moyenne de 10°C qui, chose étonnante, n'est guère plus basse que celle des côtes de Californie, en dépit de la différence de latitude.

Les eaux du détroit, riches en éléments nutritifs, sont, semble-t-il, l'habitat des plus grosses pieuvres du monde, de concombres de mer longs de plus de 30 centimètres, d'étoiles de mer mesurant plus d'un mètre de diamètre; en tout, plus de 5 000 espèces d'invertébrés, 330 espèces de poissons, 400 espèces d'algues, et au moins 80 variétés d'étoiles de mer d'eau peu profonde. Seule la mer Rouge surpasse, dit-on, le détroit de Georgie pour l'abondance de la vie aquatique.

"Ces eaux sont encore plus riches que celles des tropiques", déclare M. Neil McDaniel, photographe sous-marin et rédacteur de la revue *Diver*, publiée à Vancouver. "Si la vie aquatique du Nord ne présente pas les couleurs étranges de celle des pays chauds, elle n'en est pas

moins beaucoup plus spectaculaire et fascinante qu'un grand nombre de personnes pourraient le croire."

Lorsque le Beach Garden Resort, hôtel de villégiature de Powell River, à 136 kilomètres au nord de Vancouver, offrit ses premiers forfaits de plongée en 1978, le propriétaire, M. Jim Price, s'attendait à 400 réservations. Il en a reçu 3 400.

D'autres centres de la région offrent aussi des forfaits comprenant l'exploration de grottes marines, d'épaves, de récifs et de courants marins, ainsi que des cours de photographie sous-marine et des cours avancés d'identification de la vie aquatique.

La meilleure saison pour la plongée se situe entre novembre et mars, époque où les épaisses forêts de plancton et de varech sont mortes; la visibilité s'étend alors jusqu'à 30 mètres à certains endroits, rivalisant ainsi avec celle des eaux des Caraïbes.

Bien sûr, la température de l'eau n'est pas tropicale, mais selon M. McDaniel, une bonne combinaison de plongée en caoutchouc d'un quart de pouce d'épaisseur fournit une protection adéquate contre le froid. Il assure que, pour sa part, avec une combinaison étanche en néoprène et des sous-vêtements de laine, il peut faire des plongées de deux heures avec pause de trois heures en surface sans prendre froid.



Le détroit de Georgie, idéal pour les amateurs de plongée sous-marine.

## Essai dans l'Île-du-Prince-Édouard d'un système de chauffage permettant de contrôler les pluies acides

La base des Forces armées canadiennes de Summerside (Île-du-Prince-Édouard) servira de cadre à une expérience d'utilisation du charbon qui aura des répercussions bénéfiques sur le contrôle des pluies acides.

Ce projet, aboutissement de quatre années d'études menées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et celui de la Défense nationale, permettra de démontrer que la technique de combustion sur lit fluidisé peut être utilisée d'une façon efficace, sûre et économique dans l'industrie.

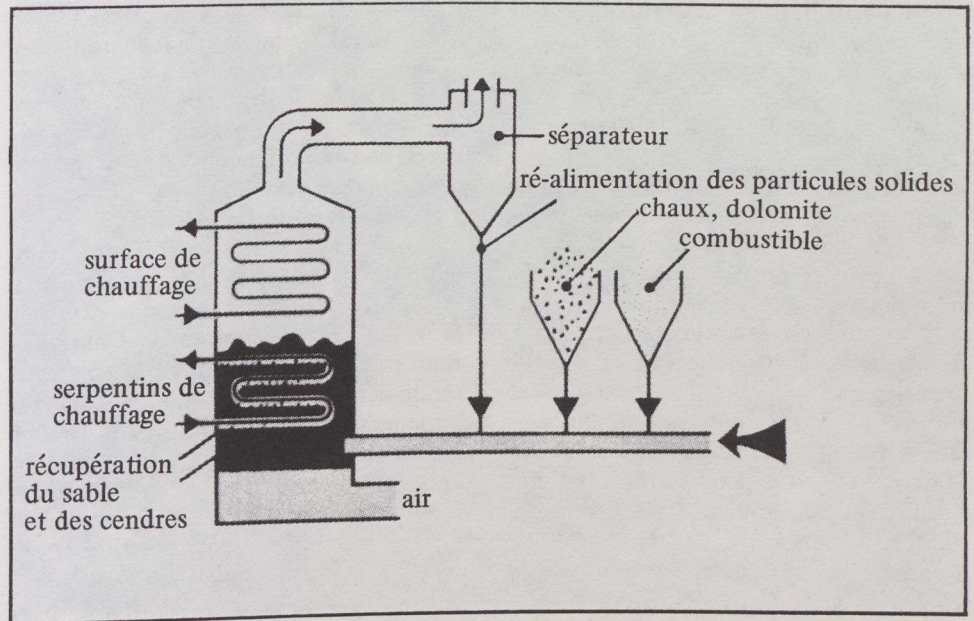
Les renseignements recueillis seront mis à la disposition de l'industrie et du public en général. De plus, le Canada apporte ainsi sa contribution aux autres pays et remplit les obligations auxquelles il s'est engagé dans une entente conclue avec l'Agence internationale de l'énergie sur l'échange d'informations relatives à la combustion sur lit fluidisé.

L'expérience consiste à remplacer deux chaudières désuètes par des chaudières fonctionnant selon le principe de la combustion sur lit fluidisé, afin d'obtenir un système de chauffage plus efficace pour la base. Les nouvelles chaudières permettront l'utilisation de charbon de moins bonne qualité à forte teneur en soufre, tout en éliminant les émissions gazeuses polluantes qui causent les pluies acides. Elles permettront aussi d'utiliser jusqu'à 30 p. cent de copeaux de bois provenant des usines de l'Île.

**Ce qu'est la combustion sur lit fluidisé**  
La combustion sur lit fluidisé consiste à insuffler de l'air dans la partie inférieure d'une chaudière remplie d'un matériau granulaire inerte, du sable ou du calcaire par exemple. L'air, préalablement chauffé, soulève et agite les grains de matériau inerte, lui conférant ainsi un état fluide; l'on alimente ensuite la chaudière avec le combustible qui, au contact du matériau inerte, brûle en dégageant de la chaleur qui est alors extraite pour produire de la vapeur.

L'avantage principal de cette combustion réside dans la possibilité d'utiliser des combustibles variés, tout en satisfaisant aux exigences de l'environnement.

L'une des principales sources des pluies acides, le bioxyde de soufre, est fortement réduite lorsque le matériau granulaire inerte utilisé est le calcaire. Par



*Schéma d'une chaudière à lit fluidisé.*

ailleurs, la combustion s'opérant à des températures beaucoup plus basses que dans les chaudières traditionnelles, on constate également une diminution des émissions d'oxyde d'azote.

Une firme de St. Catharines (Ontario), Foster Wheeler Limited, est chargée de la construction et de l'installation des chaudières. Elle compte les mettre en service d'ici l'hiver 1982-1983. Le coût total du

projet atteindra, prévoit-on, \$18 millions.

Le contrat passé avec Foster Wheeler a été approuvé dans le cadre du Programme d'utilisation du charbon qui fait partie des mesures spéciales pour la région de l'Atlantique, mises en place dans le cadre du Programme énergétique national.

Le projet de Summerside est le premier d'une série de projets de démonstration de la combustion sur lit fluidisé.

## Service de langue française créé au sein du gouvernement manitobain

Pour mieux répondre aux demandes du public désirant des services en langue française, le gouvernement du Manitoba a créé un service spécial au sein du ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine.

Sous l'autorité du sous-ministre, le service remplit les fonctions suivantes:

- assurer une liaison efficace entre la communauté franco-manitobaine et les ministères du gouvernement;
- acheminer auprès des services gouvernementaux les demandes de services ou d'information en langue française émanant de personnes ou d'organismes;
- étudier et recommander des politiques et des priorités relatives aux services à fournir dans la langue minoritaire officielle;
- assumer la responsabilité des dossiers ayant trait à la promotion de la langue et

de la culture française aux niveaux provincial, fédéral et international;

— conseiller les différents ministères du gouvernement provincial dans la planification et la mise en oeuvre de programmes et de services en langue française.

Pour la première fois de l'histoire du Manitoba, l'on a pu présenter des mémoires dans l'une ou l'autre langue officielle lors des audiences du comité de l'Assemblée législative du Manitoba sur la Constitution.

En dépit du manque de traducteurs juridiques, le Manitoba "a fait de grands progrès" dans la traduction des lois. Au 15 février dernier, 30 lois couvrant un total de 750 pages avaient été traduites. Il y a eu 14 demandes pour des services d'interprétation simultanée, soit 13 dans les cours de justice et une pour les audiences publiques sur la Constitution.

## Prix à la compagnie Bell

Le président du Conseil d'administration de Bell Canada, M. A. Jean de Grandpré, a reçu dernièrement le Prix d'excellence "Design Canada" pour le nouveau programme d'identification visuelle de la Compagnie.

Si le service téléphonique reste sa principale activité, Bell Canada a pris cependant une avance importante dans le développement du domaine des télécommunications que reflète le symbole.

Les symboles traditionnels en forme de cloche — souvent associés uniquement au téléphone — ont cédé le pas au seul mot BELL. C'est là le nom le plus employé, par le public en général et les employés de Bell, pour désigner la Compagnie. De plus, le bleu ayant, depuis des années, été associé à Bell Canada d'une manière ou d'une autre, il constitue la couleur principale de l'identification.

## Mise au point d'une technique de production rapide d'arbres fruitiers

Grâce aux recherches menées en arboriculture fruitière à la Station de recherche du ministère de l'Agriculture, à Summerland (Colombie-Britannique), on peut maintenant produire rapidement des variétés nouvelles améliorées pour les vergers commerciaux.

"Selon la méthode classique de multiplication des variétés fruitières, il faut parfois trois ans avant de pouvoir planter les arbres dans les vergers", explique M. W.D. Lane, spécialiste de l'amélioration fruitière. Toutefois, avec l'amélioration des techniques de culture tissulaire, les jeunes arbres sont prêts à être plantés en un an seulement. Cette technique est déjà utilisée avec certaines plantes tropicales à multiplication facile.

La technique consiste à prélever d'abord de petites extrémités des branches des arbres pour les cultiver et à les

placer en éprouvette dans une substance nutritive. "Ces pousses minuscules, explique M. Lane, sont les cultures-mères productrices de pousses secondaires."

Lorsqu'elles atteignent deux centimètres de longueur, les pousses secondaires sont séparées de la culture-mère et enracinées dans un autre milieu; la culture-mère est de nouveau prête à produire une nouvelle récolte.

Ainsi, une culture-mère de pommier produira une vingtaine de pousses toutes les trois semaines tandis qu'une culture-mère de poirier pourra en donner jusqu'à 50 par mois. L'enracinement pour les pommiers et les poiriers réussit dans environ 80 p. cent des cas, taux nettement supérieur à celui des boutures en serre.

"Toutes les cultures en éprouvette sont placées dans un laboratoire fortement éclairé, à température et à photopériode contrôlées", précise M. Lane.

Dans ce milieu artificiel, les pousses secondaires s'endurcissent et peuvent produire des racines. Elles sont alors transplantées en serre et, six semaines plus tard, des arbres de 45 centimètres de hauteur sont prêts à être plantés dans un verger.

## Vidéo-contrôle surveille la circulation de près à Montréal



M. Jacques Laplante surveille la circulation sur des moniteurs-télévisions.

Les conducteurs de Montréal sont surveillés par 83 caméras et 86 moniteurs-télévisions, dont trois donnant des reprises instantanées.

Les caméras et moniteurs font partie d'un système de surveillance de la circulation appelé "Vidéo-contrôle", exploité par le ministère des Transports du Québec; ce système constitue le seul du genre au Canada.

Conçu pour surveiller la circulation sur les autoroutes les plus encombrées de Montréal, Vidéo-contrôle regarde le débit de la circulation et rapporte aux services

de la police et des incendies les accidents et incendies; il règle les feux de circulation et, au besoin, donne des directives.

Vidéo-contrôle fonctionne par ordinateur mais comporte des commandes manuelles d'urgence ce qui signifie que les tunnels ne sont jamais dans l'obscurité dans le cas d'une panne de courant. Les sorties d'urgence des tunnels sont aussi surveillées constamment; des téléphones sont reliés directement à la salle de contrôle pour les policiers et les pompiers ou pour les conducteurs en détresse.

D'après *Actualités PDS*.

## Maisons d'accueil pour touristes

C'est ainsi que l'on appelle à Terre-Neuve les maisons offrant chambre et petit déjeuner aux touristes. Cette formule, connue en Grande-Bretagne sous le nom de *Bed and Breakfast*, devient de plus en plus populaire au Canada.

Un petit livre de poche, publié récemment aux éditions Deneau and Greenberg, donne aux personnes intéressées par cette formule tous les renseignements nécessaires.

*Country Bed and Breakfast Places in Canada*, de M. John Thompson, donne sous chaque rubrique le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire, l'itinéraire à suivre pour se rendre chez lui, le nombre de chambres en location, une description détaillée des installations et des environs rédigée par le propriétaire, les commentaires d'anciens occupants et les prix.

Les prix d'une chambre pour une personne vont de \$8 à \$25 et pour deux personnes de \$12 à \$26.

## La chronique des arts

### Soirée canadienne au Met

Le Metropolitan Opera de New York, appelé familièrement Met, a donné un dîner dansant le 4 avril en l'honneur de la contribution canadienne à la musique classique, à l'opéra et aux arts en général.

Durant ses 100 ans d'existence, une cinquantaine de Canadiens ont fait partie de la troupe du Metropolitan Opera. La première fut Emma Albani, qui y fit ses débuts en 1890 dans le rôle de Desdémone d'*Othello*.

Quelque 800 personnes avaient payé \$400 par couple pour assister à cette soirée tenue sous le patronage du gouvernement canadien et du secteur privé des affaires.

Parmi les personnalités, on notait la présence du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, et du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Le menu offrait du saumon de la Colombie-Britannique et du homard du Nouveau-Brunswick, du boeuf de l'Alberta avec sauce au vin de la région de Niagara, légumes du Manitoba et des Maritimes, fromages canadiens et mousse à l'érable du Québec.

### Anthologie sur disque de la musique canadienne

Depuis plusieurs années déjà, Radio-Canada/CBC reporte sur disques (vendus par la poste) un certain nombre d'enregistrements de musique, canadienne et autres, réalisés avec le concours d'exécutants canadiens pour radiodiffusion au Canada et à l'étranger.

L'une de ces réalisations est l'*Anthologie de la musique canadienne*, constituée de coffrets (quatre, cinq ou six disques) dont chacun est consacré à un compositeur.

Aux deux premiers coffrets parus, consacrés respectivement à Serge Garant et à John Weinzweig, viennent de s'ajouter quatre autres sur François Morel, Jean Papineau-Couture, Clermont Pépin et Murray Schafer.

Suivant la formule adoptée dès le lancement de l'Anthologie, chaque coffret contient une interview, ainsi qu'une brochure présentant une biographie, des notes sur les oeuvres et une transcription écrite de l'interview, en français ou en anglais selon le cas.

### Rock and Roll présenté au Centre national des arts



De gauche à droite: John C. Rutter (*Chink*), Barbara Williams (*Shirly*), Charles Page Fletcher (*Screamin' John*), Frank MacKay (*Parker*), Andrew Rhodes (*Brent*).

John Gray, l'auteur de la pièce à succès *Billy Bishop Goes to War*, est revenu dernièrement au Centre national des arts, à Ottawa, avec une nouvelle pièce *Rock and Roll*.

L'action de la pièce se déroule dans la ville imaginaire de Mushaboom (Nouvelle-Écosse) au moment où six ex-membres d'une formation rock se retrouvent lors d'une soirée et se rappellent la belle époque de leurs études secondaires. Entremêlant fiction et réalité, John Gray raconte la vie de chaque membre du groupe tout en parlant des valeurs des habitants d'une petite ville du Canada. L'auteur a inséré dans la pièce quelques éléments autobiographiques, souvenirs du temps où, dans les années 60, il était lui-même membre d'un groupe de rock de la Nouvelle-Écosse, *The Lincolns*.

John Gray a assuré la mise en scène de la pièce; les décors sont d'Arthur Penson, la direction musicale de J. Douglas Dodd, les éclairages de Nick Cernovitch et la chorégraphie de William Merton Malmo. La pièce est une coproduction du National Arts Centre Theatre Company et du Vancouver East Cultural Centre.

*Rock and Roll* part ce mois-ci en tournée canadienne.

#### L'auteur

Originaire de la Nouvelle-Écosse, John Gray a acquis une renommée internationale à la suite de l'énorme succès rem-

porté par la pièce *Billy Bishop Goes to War*. (Cette pièce est jouée à Londres ce mois-ci et la BBC projette de réaliser une émission de télévision inspirée de l'oeuvre de John Gray.)

John Gray a aussi créé *18 Wheels*, comédie musicale sur les camionneurs. Il a mis en scène la pièce *1837 The Farmer's Revolt* au Théâtre Passe-Muraille et a travaillé fréquemment au Tamahnous Theatre de Vancouver (Colombie-Britannique) dont il est l'un des membres fondateurs.

### Prix littéraire Canada-Australie

Roger McDonald, poète et romancier australien, est le lauréat du Prix littéraire Canada-Australie pour 1980.

Le Prix, qui s'accompagne d'une somme de \$2 500, veut faire connaître la littérature canadienne en Australie et la littérature australienne au Canada.

M. McDonald est le cinquième lauréat de ce prix, déjà attribué à John Romeril, dramaturge australien, en 1976, à Alice Munro, auteur canadien, en 1977, à Thomas Shapcott, poète australien, en 1978, et à Michael Ondaatje, poète canadien en 1979.

Le Prix prend en considération l'ensemble de l'oeuvre d'un écrivain plutôt qu'un seul ouvrage.

## Nouvelles brèves

La Chambre des communes a adressé au président Reagan et au peuple des États-Unis ses félicitations pour le succès du vol de la navette spatiale Columbia.

Environ 1 500 personnes ont assisté au mois d'avril à la première mondiale du film *Les Plouffe*, du réalisateur Gilles Carle. Le film s'inspire du célèbre roman de Roger Lemelin. Il fait revivre, à travers les problèmes domestiques et sentimentaux d'une famille québécoise, l'époque 1939-1945.

L'Inde a engagé une firme canadienne Nenniger, Chenevert Inc., pour effectuer une étude en vue de la construction d'une centrale hydro-électrique dans l'État de Himachal Pradesh. Une fois le projet approuvé, il faudra environ huit ans pour construire la centrale dont le coût prévu est de \$4 milliards de roupies au cours actuel.

Un compositeur montréalais, M. Claude Vivier, a reçu le titre de compositeur de 1981, décerné par le Conseil canadien de la musique. M. Vivier, qui est âgé de 33 ans, fait déjà partie des grands créateurs canadiens et on lui doit un tout nouvel opéra *Kopermikus*.

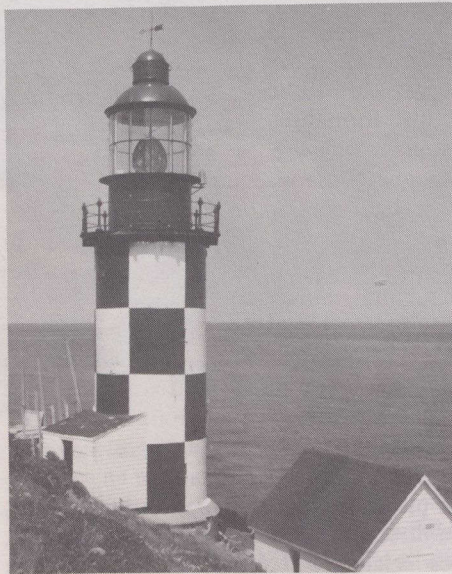
Northern Telecom Limitée a annoncé que le secteur de télématique de sa filiale américaine, Northern Telecom Inc., et RCMC (Europe) B.V. avaient signé un contrat de quatre ans pour la commercialisation des équipements de traitement de données réparti de Northern Telecom, en Europe et en Afrique du Nord. Northern Telecom prévoit que le contrat lui rapportera au moins US\$15 millions au cours des deux prochaines années.

La compagnie canadienne d'avions nolisés Wardair a commandé six Airbus A-310 et a pris des options sur six autres appareils, a annoncé Airbus Industrie. Les

deux premiers de ces biréacteurs de 222 places seront livrés en octobre et novembre 1983 et les quatre suivants en 1984 et 1985. Wardair sera ainsi la première compagnie aérienne d'Amérique du Nord à mettre l'A-310 en service.

La Bibliothèque nationale a publié dernièrement *Statuts et règlements canadiens*, quatrième volume d'une série intitulée *Liste de contrôle des recueils de jurisprudence et des statuts dans les bibliothèques de droit du Canada*. Les listes publiées antérieurement portaient sur les recueils de jurisprudence du Canada, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que des États-Unis. L'ouvrage est en vente au Centre d'édition du gouvernement du Canada, ministère des Approvisionnements et Services, Hull (Québec), K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat-poste établi à l'ordre du Receveur général du Canada. N° de catalogue: SN3-66/4-1980; ISBN 0-662-50452-9. Prix: \$19,50 (Canada); \$23,50 (autres pays).

M. Carl Smith, âgé de 61 ans, a fabriqué un véhicule marchant à l'énergie solaire, dans son usine d'Ajax (Ontario). Selon M. Smith, par les journées ensoleil-



Un phare de l'île du Cap Breton (Nouvelle-Écosse) se dresse à présent devant le Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa. Le phare de 19,8 mètres de haut pèse 63 tonnes. Selon un porte-parole du Musée, il a été transporté dernièrement dans le cadre d'un programme d'éducation et de vulgarisation. Le public peut le visiter. Sur la photo l'on voit le phare sur son emplacement originel.

lées, la petite voiture à trois roues peut rouler très longtemps, puisque le panneau solaire fournit assez d'énergie pour actionner le moteur d'un tiers-cheval-vapeur. Les jours sans soleil, six piles industrielles fournissent l'électricité.

Atco Metals Ltd., filiale de Atco Ltd., a inauguré à New Bradbury, près de Calgary (Alberta), sa plus vaste usine de façonnage du métal. L'on y produit plus de 100 tonnes d'acier laminé par jour.

Un ancien vice-président de la compagnie Systemhouse Ltd., M. John B. Kelly, a mis sur pied une entreprise pour la fabrication de mini-ordinateurs. Il s'agit d'une première pour le Canada où tous les mini-ordinateurs sont importés, surtout des États-Unis. Le nom de la nouvelle entreprise sera Nabu, le dieu babylonien de la sagesse, mais qui est aussi le sigle pour *Natural Access to Bidirectional Utilities*. Avec un personnel de 100 employés provenant de la fusion de Bruce Instruments, MFC Micro Computer et Computer Innovations, Nabu aura ses bureaux à Ottawa. (*Le Devoir*)

Le Canada se prononcera en faveur du maintien de l'espacement de 10 kHz entre voies (actuellement en vigueur dans la bande de radiodiffusion MA) lors de la Conférence administrative régionale de radiodiffusion à ondes hectométriques (Région 2) de l'Union internationale des télécommunications (UIT). La Conférence aura lieu à Rio de Janeiro en 1981. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Communications, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

Depuis la création de l'Association Québec-France et de sa jumelle France-Québec, en 1971, 60 000 Québécois et Français ont participé à des échanges; 1 000 experts, de part et d'autre, sont échangés chaque année; l'Office québécois de la jeunesse, à lui seul, a permis à 30 000 jeunes de faire des stages en France ou au Québec.

Le taux d'intérêt perçu par la Société du crédit agricole du Canada sur ses prêts sera de 14 p. cent, tant sous le régime de la Loi sur le crédit agricole que sous le régime de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles, a annoncé le ministre de l'Agriculture. Ces taux d'intérêt sont révisés deux fois par année et reposent sur le rendement des obligations gouvernementales au cours du semestre précédent. La Société a accordé quelque 4 500 prêts à long terme aux cultivateurs canadiens en 1980-1981.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*